

Ré-inventer une bibliothèque

MARC GERMAIN ET FRANÇOISE LEGENDRE

ENTRETIEN CROISÉ

Créer ou réhabiliter une bibliothèque est une grande aventure. C'est le projet d'une collectivité locale, et celui d'un architecte. Mais c'est aussi le projet d'un bibliothécaire et de son équipe qui vont devoir mettre en mots et en idées leur expérience et leur pratique pour les redéployer dans un espace nouveau.

Architecte-conseil du Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture et de la Communication, Marc Germain accompagne ces projets depuis 1991 ; inspectrice générale des bibliothèques, Françoise Legendre est une fine observatrice des évolutions de ce métier. À deux voix, ils ouvrent ce dossier où architecture et bibliothèque se donnent la réplique.



Patio de la bibliothèque
Marguerite Duras, Paris 20^e (vu des bureaux).
Atelier Roland Castro, Sophie Denissof,
Sylvia Casi. © Photo : Daniel Lißermann.



Entre les créations de nouveaux établissements et la réhabilitation d'équipements plus anciens, combien de dossiers voyez-vous passer chaque année?

Marc Germain : Sur la dotation générale de décentralisation (concours particulier des bibliothèques), il y a entre 80 et 100 projets subventionnés chaque année. Je ne les connais pas tous, car je travaille surtout sur les plus importants, une vingtaine ou une trentaine par an. Ce sont toutes des bibliothèques territoriales (départementales, municipales ou intercommunales).

Tous ces établissements comportent-ils un espace Jeunesse?

M.G. : Tous! Mises à part les BDP quand elles n'accueillent pas de public, bien sûr. Et à ma connaissance, il n'y a pas non plus de projets uniquement Jeunesse.

La voie ouverte par la Bibliothèque de La Joie par les livres de Clamart en 1965 a donc été abandonnée au profit d'une section Jeunesse à l'intérieur d'un établissement qui accueille tous les publics?

Françoise Legendre : C'est en effet la réalité d'aujourd'hui. Le mot de « section » fait d'ailleurs écho à ce qui s'est passé dans les années 1960-1970 : il fallait adjoindre une section Jeunesse à la bibliothèque qui était jusqu'alors le monde des adultes. Et c'était alors des systèmes de salles, éventuellement communicantes mais le plus souvent très clairement délimitées. On voulait bien accueillir des enfants, mais « à part ». Depuis une vingtaine d'années, cette mise à part est remise en cause. On réfléchit à une meilleure circulation, à une porosité entre les publics. C'est pour cela que ce mot de section, même s'il est toujours très employé, ne reflète plus tout à fait la réalité actuelle. C'est aussi un mot qui met « à part » ceux qui constituent et gèrent l'offre documentaire, accueillent et animent le public Jeunesse. Comme ont pu être « à part » les professionnels des « sections » Musique ou comme le sont aussi parfois ceux qui s'occupent du numérique. Et « être à part » me semble regrettable quand on pense bibliothèque. S'il faut bien sûr qu'il y ait une organisation, des connaissances et compétences propres, les coupures qui « sectionnent » sont à éviter.

On a donc changé la façon de penser l'accueil des publics. Est-ce une question de modes?

F.L. : Je n'emploierais pas le terme de mode. Je préfère celui d'évolution.

M.G. : Une énorme évolution en effet! En quarante ans, des années 1970 à aujourd'hui, ça a considérablement évolué. Dans l'imaginaire de la bibliothèque, on part d'un noyau dur qui est la salle de lecture, entourée de ses magasins. Puis on commence à rendre visible les magasins, à permettre au lecteur de s'y servir. Puis on adjoint une section Musique. Puis on adjoint une section Jeunesse. Mais on ne remet pas en cause cette idée de noyau dur. Il a fallu du temps pour que les cloisons s'abaissent.

F.L. : Mais il fallait en passer par tout cela. Les supports eux-mêmes ont participé de cette évolution. On a adjoint des vidéothèques, des logithèques, des discothèques... Maintenant, on se préoccupe de savoir comment tout cela peut s'articuler, circuler, faire sens ; comment construire des politiques documentaires qui prennent en compte les supports et les outils, les usages et les attentes des publics d'aujourd'hui.

Quand on doit inventer ou réinventer une bibliothèque, comment y inscrit-on l'espace Jeunesse?

M.G. : Il n'y a pas une seule approche. Il y a des publics et des modes d'appropriation de l'espace différents. L'espace Jeunesse est souvent considéré comme un peu turbulent, alors on a envie de le mettre à l'écart pour que les lecteurs assis ne soient pas gênés. C'est une des approches. Mais il y a d'autres stratégies : mettre l'espace Jeunesse au fond pour que les adultes accompagnants traversent également les espaces adultes. Je n'ai pas vu de doctrine figée. La tendance générale est quand même de mettre l'espace Jeunesse plutôt proche de l'entrée pour éviter les nuisances sonores d'un public que l'on considère comme plus bruyant. Cela repose donc sur un présupposé fort : la bibliothèque est un lieu de silence. Alors que cette idée est de plus en plus remise en cause. Même s'il faut bien sûr des espaces de silence dans une bibliothèque! À l'inverse, dans des bibliothèques hollandaises, on trouve par exemple des « boîtes à silence » : la bibliothèque n'est plus obligatoirement un lieu où l'on doit chuchoter.

Mais je ne vois pas encore de traduction de cette nouvelle approche dans la conception des projets qui me passent entre les mains. L'autre élément, c'est l'échelle de cet espace Jeunesse : quelle surface, quel volume de collection ? À chaque fois, même si l'établissement dans son entier est très vaste, l'espace Jeunesse reste dans des proportions mesurées. Comme si, au-delà d'une certaine taille, on craignait de perdre tout le monde, y compris dans la volumétrie des collections. Cette réflexion sur la masse documentaire maximum est très rare dans les autres registres de l'établissement.

F.L. : Il y a plusieurs chemins d'entrée dans la réflexion qui précède l'installation d'un espace Jeunesse, et dans cette réflexion interviennent diverses tensions. La tension bruit / silence en est une : il ne faut pas que les enfants dérangent ! Mais je trouve que c'est une façon un peu courte de réfléchir.

Souvent aussi, on part de données quantitatives de collections (sur support physique donc) et on réfléchit en mètres carrés et en mètres linéaires. Après, mais après seulement, on se demande où on pourra s'asseoir, avec quel confort, dans quelle position... Donc, une tension collections / usages de la bibliothèque. L'importance de la collection est une donnée qui compte, mais c'est une donnée parmi d'autres, qui ne devrait pas forcément être la première, et surtout pas la seule. Cela vaut pour le public Jeunesse mais aussi pour tous les publics que l'on souhaite accueillir. La question de la quantité documentaire physiquement présente n'est peut-être plus la question cardinale d'un projet de bibliothèque aujourd'hui, et certainement pas en considérant que « plus » (de documents) est toujours « mieux ».

Il y a aussi une tension individu / groupe, particulièrement importante en Jeunesse où les accueils de groupes, très majoritairement scolaires, sont si nombreux. Où accueillir ces groupes ? Comment les asseoir ? Faut-il un espace d'animation spécifiquement Jeunesse qui permette de séparer le groupe en deux... ?

La réflexion devra aussi porter sur la question de la toute petite enfance, public fortement pris en compte, particulièrement depuis les années 1990. Un espace adapté est nécessaire, où le

confort est réfléchi de façon spécifique. Pourtant, là aussi il y a une tension sous-jacente : une connotation « petite enfance » trop présente ne fait-elle pas fuir les plus grands ? (Marc Germain acquiesce!).

Par ailleurs, les tout-petits à coup sûr, mais les enfants fréquemment, ne viennent pas seuls. Réfléchit-on assez aux adultes qui les accompagnent ? Les parents, les nounous, les enseignants, les grands-parents... Comment traite-t-on les adultes dans cet espace pensé pour les enfants ? C'est une question d'aménagement intérieur mais pas seulement. Cela a à voir aussi avec l'offre documentaire et avec l'articulation de cet espace Jeunesse avec le reste de la bibliothèque. Depuis vingt ans, les lignes ont bougé, le regard de notre société sur l'enfance a évolué : les frontières s'évanouissent (apparition du concept de « jeune adulte », injonction de précocité, juvénalisation de la culture...). De nombreuses bibliothèques intègrent ainsi les documentaires « Jeunesse » à partir de 10 / 12 ans dans les collections documentaires pour tous les publics...

Les bibliothèques s'adaptent. Peut-être les espaces Jeunesse pourraient-ils être encore plus actifs dans cette réflexion. Depuis quarante ans beaucoup de changements qui sont advenus sont partis des bibliothèques pour enfants : l'introduction du jeu et des couleurs, une liberté dans les postures, un mobilier plus créatif. Aujourd'hui, le domaine de l'enfance pourrait être à nouveau un lieu d'expérimentations plus nombreuses et plus inventives.

Cette notion de « mise à part » est donc en train de voler en éclats ?

F.L. : Attention, cela ne veut pas dire que tout doit être indifférencié. Au contraire ! On peut rechercher les différenciations en termes d'espace, d'ambiance, de lumière, d'acoustique, de matériaux. Ce qui ne signifie pas que les ensembles sont étanches ni qu'ils sont figés. L'évolutivité des bibliothèques est un enjeu crucial, et il le sera de plus en plus. La collection physique n'est plus l'alpha et l'oméga de la bibliothèque, c'est donc le moment de relire les espaces et les surfaces d'une autre façon. C'est le moment d'expérimenter, en posant des cadres qui donnent droit à l'erreur. Certes les murs et les planchers ne peuvent



↓
Médiathèque du Marsan.
Mont-de-Marsan
© archiç-Borja Huidobro.

↑
Bureau d'accueil de la
médiathèque du pôle culturel
Chabran de Druguignan.
© photo Jacques Vidal-Naquet.





→
© Médiathèque
communautaire
La Clairière (Fougères).

pas bouger, mais il faut penser à tout ce qui est mobile et doit absolument l'être! D'autant que de nombreux équipements construits dans les années 1980 vont devoir faire l'objet de rénovations et réaménagements.

M.G. : Les équipements de ces années-là étaient très centrés sur des notions quantitatives où l'on réfléchissait peu en termes de scénographie. Et c'est sur cela que l'on doit travailler désormais. Avec des architectes, des architectes d'intérieur, des scénographes, des designers... avec qui on veut, mais c'est le chantier des quinze ans à venir.

F.L. : Il est important de penser en termes de valorisation. Que veut-on mettre en valeur? Comment les documents pourront-ils rencontrer un public large si on ne les montre pas? Comment faire déborder les contenus - informations, histoires, images... - des documents? Une signalétique que bien des enfants ne peuvent pas lire ne peut pas être la seule réponse. Quelle lumière à quel endroit? Sur quoi veut-on que le regard se porte? Sur quoi veut-on donner envie de s'arrêter? Quelle histoire veut-on raconter? La valorisation du numérique pose elle aussi des questions particulières: il est difficile de montrer l'invisible! Pour cela, il faut prévoir de la place, et penser aux démarches et dispositifs de valorisation dans la réalité phy-

sique, celle qu'on perçoit par les sens: cela concerne tout particulièrement les enfants. Une table avec quelques documents à plat, c'est une réponse, certes... mais un peu limitée! Les librairies, ainsi que bien d'autres lieux publics ou privés, par exemple, s'y prennent autrement.

M.G. : Je suis complètement d'accord avec cette idée de mise en scène. Même si les bibliothèques n'aiment pas toujours être mis en comparaison avec des lieux de commerce... Je connais un architecte qui travaille sur des aménagements de librairies. Il avait fait un comparatif entre l'entrée dans la bibliothèque et l'entrée dans la librairie: ce n'était pas vraiment à l'honneur des bibliothèques! Le contraste des photographies était assez violent: guichet de sécurité sociale d'un côté, travail sur le désir de l'autre.

F.L. : Il ne faut pas généraliser non plus: il y a des bibliothèques qui inventent et se différencient clairement du «guichet»!

À vous entendre, parler d'architecture semble être une question de bâtiments mais presque plus encore une question organique d'aménagement de circulations, de parti pris...

M.G. : C'est certain, mais on se retrouve face à un vrai problème de définition de la commande pu-

blique en ce qui concerne l'aménagement intérieur. Très souvent, l'architecte n'intervient pas dans cette partie du chantier et le bibliothécaire se retrouve tout seul pour cette partie si importante de la réalisation de l'ouvrage. Alors, dans 90% des cas, ce sont des fournisseurs de mobilier qui vont meubler l'espace. Même s'il y a pas mal de créativité dans ce mobilier, c'est dommage de confier à ces fournisseurs l'aménagement intérieur. C'est meublé plus qu'aménagé. Avec un large recours aux couleurs : il faut que ce soit gai. Et plus encore dans les espaces dédiés à la Jeunesse!

F.L. : Et là, pour le coup, il y a des modes! Après le vert et orange, j'ai l'impression que nous sommes dans une période assez violette! Mais cette idée de gaîté m'interroge elle aussi. D'autres notions que la gaîté ne devraient-elles pas être également convoquées? La notion de sérénité par exemple, ou celle du rythme...

Alors comment se passe, généralement, la rencontre de l'architecte et du bibliothécaire?

M.G. : Déjà, entre les deux, il y a une interface, qui est le programme, parfois porté par un programmate mais pas toujours, loin de là. Le programme est le cahier des charges qui définit la commande sur laquelle l'architecte va travailler. Ce programme repose surtout sur des notions quantitatives (capacité d'accueil, quantité de collections) et sur des notions d'animation (heure du conte, accueil des groupes...). La plupart du temps, on continue à penser en sections, en juxtapositions d'espaces différenciés. La question de la porosité dont parle Françoise n'est pas une question qui relève de l'architecture si le bibliothécaire ne la pose pas. Je regrette qu'il y ait si peu d'éléments qualitatifs dans les programmes. La question de la mise en scène, de la signalétique ne sont que très rarement abordées. Les programmateurs sont toujours présents dans les grands projets (5 à 10 000 m²) mais plus on descend dans l'échelle de surface et moins il y a de cabinets de programmation, surtout ceux référents dans le domaine culturel.

F.L. : Il faut dire que le premier interlocuteur d'un bibliothécaire, c'est souvent le service technique de la Ville ou de l'Intercommunalité. Ces interlocuteurs n'ont pas forcément conscience de ce qu'est une bibliothèque. Pourtant, une bibliothèque est un des objets culturels les plus complexes qui soit. Faire comprendre cette complexité aux interlocuteurs techniques est aussi difficile qu'important : il faut vraiment que le bibliothécaire existe dès le début du projet, se fasse entendre, que son point de vue soit étayé, documenté. C'est un travail pédagogique crucial.

M.G. : Mais penser qu'une bibliothèque se fait dans un dialogue architecte / bibliothécaire est une vision un peu romantique de l'affaire. Il y a beaucoup plus d'interlocuteurs que cela et tous les acteurs de cette chaîne sont très importants, chacun à son niveau. Et l'archétype de la bibliothèque pour la plupart de ces intervenants, y compris l'architecte, c'est la bibliothèque d'étude, celle que chacun a connu pendant ses années universitaires. Alors une grande partie du travail des bibliothécaires est de mettre à jour le logiciel de l'ensemble des acteurs du projet. Et le mot de pédagogie est le meilleur qui soit.

F.L. : La réalité actuelle de la petite enfance, de l'enfance, des pré-adolescents et adolescents ainsi que le positionnement souhaité de la bibliothèque par rapport à ces différents publics doivent être expliqués... Les représentations des divers intervenants sont souvent très datées, voire totalement fausses!

Mais est-elle facile à prendre, cette place de pédagogue que vous recommandez au bibliothécaire?

F.L. : Ce n'est pas une évidence... D'autant qu'il y a aussi des représentations fausses mais persistantes, dans l'esprit des intervenants, sur ce que sont aujourd'hui les bibliothécaires! Il faut donc vraiment qu'ils s'affirment auprès des autorités administratives et techniques afin d'être écoutés!

M.G. : Les séances d'approbations d'un projet sont très importantes par exemple. Discuter d'un projet architectural, ce n'est pas compliqué : on a sous les yeux des éléments tangibles, décrits, dessinés. Mais s'il n'y a rien sur les aspects qualitatifs de l'aménagement intérieur, aucun projet dessiné, aucun descriptif autre que quantitatif,

alors comment peut-on en discuter? «On verra plus tard» entend-on souvent au moment de l'approbation du projet architectural! De ce point de vue-là, le projet avance un peu à l'aveugle. Tant de chaises, tant de mètres linéaires... ça ne suffit pas à définir un projet! Dans les élaborations de musées, cet aspect est mieux considéré; il y a souvent un agence de scénographie et on se soucie de l'histoire que l'on veut raconter. Cela fait partie du dossier, et donc de la discussion. Les bibliothèques devraient elles aussi raisonner de cette façon. Il me semble que cette faille bloque l'évolution de cette question. À la décharge des bibliothécaires, il faut dire que dans une vie professionnelle, on ne crée pas une bibliothèque tous les jours! D'autant que les réglementations sont d'une grande complexité.

F.L.: «Bibliothèque = lieu de savoir»: cette représentation monolithique est très bloquante! Pour la majorité des Français, la bibliothèque est un lieu important (même quand ils ne la fréquentent pas...) mais très fréquemment associé aux mots: «savoir», «livre», «silence», «austérité» et «ennui». Il y a donc un énorme travail à faire pour faire évoluer cette représentation.

M.G.: Il y a deux ans, sur un projet, évoquant les bibliothèques hollandaises, j'ai parlé de la nécessité de pouvoir s'affaler. L'architecte m'a vraiment regardé de travers!

F.L.: Sauf s'il est question d'enfants! Cela dit, on doit aussi pouvoir s'asseoir à une table, dans le silence, se concentrer, travailler. La bibliothèque doit apporter ce service, y compris aux enfants, qui n'ont pas toujours cette possibilité chez eux.

M.G.: Toute la question des postures est centrale et cristallise beaucoup des archétypes.

Dans cette gestion des lieux, à la fois bâtiment et aménagement intérieur, comment le numérique vient-il bousculer la donne?

M.G.: En tant qu'architecte, je vois très peu d'évolution. Le numérique est venu s'ajouter aux autres usages mais il ne bouleverse pas vraiment les espaces. Il y a des glissements dans les espaces dédiés à la musique même si très peu d'établissements pour l'instant font le choix d'abandonner les supports physiques (souvent pour une question de budget d'ailleurs). Quand il y a moins de CD, quand les CD font moins envie, l'espace mu-

sique ajoute d'autres propositions: des instruments, des partitions, des documentaires... Je vois aussi l'introduction du jeu et du jeu vidéo, qui a fait une entrée massive à la bibliothèque. À part ça, la principale question posée au bâtisseur concerne la disponibilité des réseaux, les branchements...

F.L.: Et là aussi, c'est souvent une logique quantitative qui prévaut. Combien de postes? Et c'est important bien sûr. Mais une réflexion autour de la question des usages du numérique, individuels ou collectifs, est nécessaire, et se fait de plus en plus, heureusement. Autour du jeu notamment. Cela rejaillit sur l'organisation de l'espace. Veut-on montrer ou cacher ces usages? Si on veut développer de nouvelles sociabilités autour du numérique, cela doit être réfléchi.

Le numérique fait aussi réfléchir autrement aux quantités documentaires. La relation entre collections du «dedans» / informations du «dehors» n'est plus la même, et doit faire «jouer» les espaces autrement.

M.G.: Mais la question de la quantité de documents reste pourtant encore très prioritaire dans la plupart des dossiers que je suis. «Est-ce que tout va rentrer?». L'architecte ne peut pas intervenir sur cette question à la place du bibliothécaire. La richesse de la collection papier est bien loin d'être mise en question. On est dans une logique d'accumulation des supports.

F.L.: Ce n'est pas parce qu'il y a moins de livres que l'on a besoin de moins de place! Même s'il n'y avait plus de documents papier dans la bibliothèque, elle aurait toujours sa place dans la Cité, pour les services qu'elle rend. C'est un lieu public non marchand, un lieu pour grandir avec d'autres, en société, et en citoyenneté, un lieu d'accès aux informations, à la culture et à la connaissance, un lieu de loisirs et de sociabilité, un lieu de ressources pour l'éducation artistique. Et dans ces rôles, elle est irremplaçable. C'est donc ainsi que doivent s'imaginer les bibliothèques de demain, avec ou sans livres papier.

M.G.: Et dans une dimension intergénérationnelle. Mais avant de conclure, je dois apporter une précision. L'idée de jeunesse va avec une idée de proximité et tous ces grands équipements dont nous parlons ne sont que la pointe émergée

de l'offre de lecture publique. Il y a aussi une multitude d'établissements plus modestes qui jouent un rôle très important. Un enfant de huit ans ne va pas à l'autre bout de la ville tout seul, et on ne fait pas trois kilomètres avec une poussette. Cela compte quand on parle d'enfance.

F.L.: Et puis, point essentiel, la qualité de la médiation et de l'humain, la présence de professionnels formés, sont majeures. On peut faire tous les murs, mètres carrés, signalétiques, mobiliers, si on n'a pas les humains qualifiés pour faire vivre la bibliothèque, dans et hors ses murs, il ne peut pas y avoir de réussite!

Enfin, le rôle du bibliothécaire, des premières réflexions jusqu'au fonctionnement et à la vie de la bibliothèque dans la durée, est essentiel. Mais ce moment particulier où l'idée (avant même de

parler de projet!) d'une bibliothèque (nouvelle ou à réaménager) émerge dans la collectivité est crucial. Dès les premiers échanges avec l'élu porteur de l'idée, avec les décideurs administratifs ou techniques qui pèsent sur les choix et la gestion de l'opération, le bibliothécaire doit être perçu comme un acteur majeur de la réussite du projet. Il doit donc se tenir lui-même bien informé des évolutions en France et à l'étranger, susciter des échanges avec les publics enfants et adolescents, les professionnels de l'enfance de façon générale. Un architecte peut inventer des murs mais c'est au bibliothécaire qu'il revient d'inventer la bibliothèque. ●

Propos recueillis par Marie Lallouet

↓
Tablette géante en séjour à la bibliothèque
de Riom (63).
<http://bibliotheque.riom-communaute.fr>

